



Ambassade de Grèce en France

Adresse : 17, rue Auguste Vacquerie
75116 Paris – France

Contact : K. Tzitzirachou

Tél. : +33 147239820

Courriel : gremb.par@mfa.gr

Paris 6 octobre 2026

Réf. No. 1440

À :

Diagconsulting

21 rue Doudeauville 75018 Paris

E-mail : contact@diagconsulting.fr

Tel: 06 51 60 69 00

<https://www.diagconsulting.fr/>

RCS : 890075732

Objet : « Invitation à présenter une offre pour des prestations de contrôle et de prélèvement visant à vérifier la présence éventuelle d'amiante et de plomb dans les bâtiments de l'Ambassade et de la Résidence de l'Ambassadeur à Paris »

L'Ambassade de Grèce à Paris, ayant pris en considération les dispositions de la loi n° 4412/2016, telle que modifiée et en vigueur, envisage de procéder à l'attribution directe de prestations de contrôle et de prélèvement ayant pour objet d'identifier la présence éventuelle d'amiante et de plomb dans les bâtiments de l'Ambassade et de la Résidence de l'Ambassadeur.

Les prestations devront couvrir les différents travaux programmés dans les bâtiments et notamment la rénovation de l'installation électrique, les travaux d'étanchéité de la toiture-terrasse et des balcons, les travaux relatifs aux ascenseurs, le remplacement des menuiseries, ainsi que d'éventuels travaux de peinture dans l'Ambassade et la Résidence de l'Ambassadeur.

Le montant prévisionnel de la dépense s'élève à **3 370,00 € TTC**.

L'offre soumise à évaluation devra comprendre :

- a) une description détaillée des différentes prestations, y compris les prélèvements prévus et les analyses en laboratoire ;
- b) pour chaque prestation, le prix hors taxes (HT), le montant de la TVA applicable et le prix toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le montant total de l'offre, qui ne devra pas dépasser le budget total indiqué ci-dessus ;
- c) la durée de validité de l'offre ;

d) le délai prévisionnel d'exécution des prestations et de remise des rapports de diagnostic correspondants.

Votre offre peut être transmise par voie électronique au Secrétariat de l'Ambassade, à l'adresse gremb.par@mfa.gr, au plus tard le **9 octobre 2026**.

Pièces à fournir avant l'attribution

Avant l'attribution du marché, le soumissionnaire retenu devra fournir les documents suivants :

- une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle et, le cas échéant, une attestation d'assurance couvrant la responsabilité décennale ;
- un extrait Kbis ;
- une attestation de régularité fiscale ;
- une attestation de vigilance délivrée par l'URSSAF ;
- un extrait de casier judiciaire du représentant légal ;
- les coordonnées bancaires (RIB) de l'entreprise.

Les offres des opérateurs économiques qui n'auront pas été invités dans le cadre de la présente procédure ne seront pas prises en considération.

L'Ambassadeur

Ioannis Miltiadis Nicolaïdis